

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en ESS

Une formation professionnalisée

Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en ESS est un diplôme RNCP homologué au niveau 7 (ex niveau I). Il ouvre sa 33ème promotion en **novembre 2024**. La formation se déroule sur deux années au rythme de cinq jours tous les deux mois environ, soit 14 semaines en présentiel et trois jours en distanciel.

[Fiche de la formation](#)

[Code RNCP 35080](#)



[éligible au CPF](#)

Objectif : former des managers d'organismes à vocation sociale et culturelle...

des managers... des personnes capables de créer, diriger, animer, organiser, gérer, administrer des structures existantes ou nouvelles...

d'organismes... essentiellement des associations, collectivités locales ou territoriales, collectifs, services internes de grandes organisations publiques et privées à but non lucratif, coopératives à finalité sociale, mutuelles...

à vocation sociale... des personnes intervenant dans le champ de l'intervention sociale au sens large : assistants sociaux, éducateurs, animateurs, infirmiers, chefs de projet, agents de développement, chargés de missions...

et culturelle... des intervenants dans les champs de la culture, soit la culture au sens strict, c'est-à-dire la conception, la production, la diffusion d'œuvres culturelles, soit l'animation socio-culturelle.

Consultez aussi le [référentiel de compétences](#).

Statistiques

Enquête réalisée lors du dernier renouvellement d'homologation

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2018	26	0	83	17	63
2017	40	1	90	58	66
2016	64	0	98	49	74

Une démarche de recherche-action et une pédagogie de projet...



La recherche-action mise en oeuvre dans la formation utilise plusieurs outils relatifs à l'autobiographie raisonnée, qui permettent à chacun de penser son action et de l'inscrire dans la durée.

Le stagiaire est invité à réfléchir et à écrire son propre parcours éducatif et socio-professionnel. L'enjeu de cette étape de la formation est de donner à chacun les moyens de nommer ces savoirs acquis à travers l'expérience de la vie, et d'en faire des connaissances partagées en les rendant transmissibles.

Ce travail s'appuie sur des savoirs d'expérience : les expériences professionnelles, mais aussi les expériences sociales, bénévoles, militantes, d'engagement volontaire, qui sont généralement reléguées dans l'ombre voire totalement occultées, bien qu'elles participent à part entière à la fondation d'un projet et d'un apprentissage professionnels.

Pour plus d'informations et des témoignages vous pouvez écouter l'enregistrement de la journée réseau de décembre 2021 sur le thème ["30 ans de formation à l'ESS par la recherche-action coopérative"](#)

Module complémentaire non certifiant

[Initiation à la vie coopérative: gouvernance, management, droit, gestion coopératives](#)



En intriquant organisation du travail et gouvernement sociétaire, une coopérative ne peut recruter, rémunérer, être dirigée, comme une autre entreprise. Rapports au pouvoir, au savoir, au métier, au salariat : c'est toute la construction managériale qui est questionnée par la coopération et qu'interrogera donc ce module. L'intervention sur le «ménagement» coopératif sera complétée par la présentation des spécificités de la gestion coopérative et par une approche juridique des différents statuts coopératifs. Les raisons et les modalités de transformation d'une association en SCIC feront l'objet d'une présentation détaillée.

Coût du module:

400 € en tarif normal

200 € en tarif individuel

La formation représente 490 heures de regroupement, et se compose :

de séminaires : 420 heures

- théoriques pour armer la réflexion, et thématiques pour comprendre les spécificités des champs d'intervention,
- techniques pour outiller la pratique,
- monographiques pour découvrir des expériences novatrices,
- méthodologiques pour accompagner l'apprentissage de chaque stagiaire.

d'ateliers mémoires :70 heures

- ils réunissent 5 à 6 auditeurs lors de chaque regroupement
- ils sont un moment d'échanges entre auditeurs et le lieu de l'accompagnement méthodologique à la construction du mémoire

d'un suivi individuel,

selon la demande de chaque auditeur entre les séminaires de regroupement par le responsable de l'atelier mémoire.

trois jours de soutenances



plaquette d'information MOVSC

Niveau requis

Les candidats justifient d'un diplôme de niveau 6 ou d'un diplôme d'éducateur spécialisé, d'AS ou de CESF et d'une expérience sociale (associative ou syndicale) ou professionnelle de 3 ans minimum dans les domaines concernés par la formation.

Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau 6 est envisageable à partir de 6 ans d'expérience dans les domaines professionnels concernés par la formation.

Coût et modalités d'inscription

10 005 € dans le cadre d'un financement par un tiers (entreprise, institution, OPCO...) ou via le CPF (pour les deux années)

5 000,50 € dans le cadre d'un financement individuel (pour les deux années)

Pour obtenir un devis écrivez à par_cestes@lecnam.net, pour vous inscrire rendez-vous sur [la plateforme numérique "démarche simplifiée"](#)

*Pour un même diplôme une seule candidature par an et par personne sera acceptée.

Le mémoire de "Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en ESS..."

Le mémoire ne constitue pas en tant que tel la finalité du diplôme. L'objectif de cette formation étant de donner à chacun les moyens de réussir son projet, le mémoire est en premier lieu l'outil de conception et de réalisation du projet. Il existe ainsi plusieurs types de mémoires selon la nature du projet visé.

Le mémoire intègre des données empiriques et théoriques (qui permettent de distancier et facilitent l'anticipation et l'innovation) et des données techniques (projets de statuts, de budget, etc., qui rendent crédible et « palpable » le projet). Les qualités d'un bon mémoire sont: la distanciation, l'argumentation, la cohérence, la pertinence. L'écriture du mémoire demande un investissement important de la part de l'auditeur et un travail régulier estimé à 2 à 4 journées par mois.

Il existe ainsi plusieurs types de mémoires selon la nature du projet visé. Le mémoire peut revêtir un caractère universitaire, comme il peut être strictement professionnel. Il emprunte cependant généralement à ces deux genres, intégrant des données empiriques et théoriques (qui permettent de distancier et facilitent l'anticipation et l'innovation) et des données techniques (projets de statuts, de budget, etc., qui rendent crédible et « palpable » le projet). Les qualités d'un bon mémoire sont : la distanciation, l'argumentation, la cohérence, la pertinence.

Les mémoires peuvent prendre pour objet privilégié :

la construction du projet à venir
un diagnostic de l'organisme dans lequel l'auditeur travaille ou prévoit de travailler
la présentation d'organismes proches de celui projeté
une réflexion critique et théorique sur l'activité actuelle de l'auditeur



Salarié.e ou non salarié.e, demandeur.euse d'emploi, bénévole..., vous avez acquis **des compétences et des connaissances, dans des situations (professionnelles ou non) dans les domaines concernés par la formation**. Vous pouvez engager une **validation des acquis de l'expérience (VAE)** en vue d'obtenir tout ou partie du diplôme. Pour plus d'informations contactez le [Cestes](#) ou rendez vous sur la page [Validation des acquis](#) du Cnam.

<https://cestes.cnam.fr/les-formations/manager-d-organisme-a-vocation-sociale-et-culturelle-en-ess/manager-d-organis>